

GRAFFITI : QUE FAIRE ?

STOP !!!



A partir du 1^{er} septembre 2009,
une brigade communale anti-tags **PEUT VENIR ENLEVER
GRATUITEMENT LES GRAFFITI**
de votre façade.

Attention ! Il vous faut, avant
toute intervention, signer une
convention avec la Commune.

**APPELEZ GRATUITEMENT
LE 0800-99 343
OU
WWW.MOLENBEEK.BE**

